



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME  
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

Mercredi 03 avril 2024  
Salle Versailles à Meyssac  
À 15 heures

**Nombre de membres en exercice : 47**

**Présents : 18**

**Pouvoir : 2**

**Visio : 7**

**Votants : 26**

**Excusés : 9**

**L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,**

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Meyssac, sous la présidence de M. Antoine Béco,

**Date de convocation : 13/03/2024**

**Membres présents :**

**Elus :** BARDI Nicole, CAYRE Dominique, CHARLOT Michel, GERMANE Nelly, LASSERRE Jean-Pierre, SIMONET Alain, GUYOT Jean-Pierre, BECO Antoine, NOUZIERES Alain, ANDRZEJEWSKI André (**visio**), CARON Christophe, LONGUEVILLE Philippe, FOUCHE Jean-Claude (**visio**).

**Socio-professionnels :** LECANU Aurélie (**visio**), HOBBE Frédéric, BOUYER Jean-Marie, PIANTANIDA Sylvain (**visio**), BIROU Jean-Paul, DOLISY Kévin (**visio**), LEPOUTRE Gwénaëlle, CASTANDET Nadège, DERACHINOIS Christian, ROLLIN Emmeran (**visio**), GUITTONNEAU Christine.

**Non votant car titulaire présent :** PRADAL Maurice (**visio**).

**Excusés :** LEJEUNE Catherine, LEMEHAUTE Bernard, ANDRE Philippe, HEURTEVENT Yohan, DALE Claire, FOURNIER BOURGEADE Michèle, GIETHLEN Matthieu, MONS Roselyne, VAN NIEUWENHUYSE Maxence.

**Pouvoirs :** LAVASTROU Gérard - Pouvoir à LASSERRE Jean-Pierre  
PROENCA Christophe - Pouvoir à BECO Antoine

---

Le Président remercie les membres présents et en visio, et donne lecture des excusés.

Il remercie également la municipalité pour son accueil à Meyssac.

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** M. Alain SIMONET

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 14 février 2024
- Compte de gestion et Compte administratif 2023
- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- Budget primitif 2024
- Tableau des emplois 2024
- Indemnités versées aux stagiaires 2024
- Rapport de fréquentation touristique 2023

- État d'avancement du plan d'actions 2024
- Composition du Comité de direction
- Questions diverses

Le Président remercie pour sa présence M. Alain Montourcy, Conseiller aux décideurs locaux du secteur Gramat - Saint-Céré pour le Trésor Public.



[Lien vers la présentation diffusée en séance](#)

## 1. Approbation du compte-rendu du 14 février 2024



[> Document](#)

**Vote à l'unanimité**

## 2. Compte de gestion et Compte administratif 2023

Camille Lachèze présente le [Compte administratif](#) de l'exercice 2023, conformément à la [note de synthèse](#) annexée.

### ✓ Les dépenses de fonctionnement

- o **Montant budget prévisionnel 2023 : 2 846 924.93 €**
- o **Montant dépenses réalisées 2023 : 2 244 888.19 €**

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions 2023	Réalisations 2023
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	760 310.00 €	688 316.84 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 549 000.00 €	1 481 738.45 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 050.00 €	10 576.58 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 200,00 €	23 584.20 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	442 364.93 €	40 672.12 €
	<b>2 846 924.93 €</b>	<b>2 244 888.19 €</b>

### ✓ Les recettes de fonctionnement

- o **Montant budget prévisionnel 2023 : 2 846 924.93 €**  
(2 134 645.10 € et excédent antérieur reporté 712 279.83 €)
- o **Montant recettes réalisées 2023 : 2 302 724.31 €**

RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions 2023	Réalisations 2023
ATTÉNUATION DE CHARGES (dont stock 41 840.68 €)	29 900.00 €	57 588.16 €
PRODUITS DES SERVICES	274 000.00 €	245 293.66 €
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	756 000.00 €	850 053.00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	950 100.00 €	1 057 754.94 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 000.00 €	62 389.45 €
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 645.10 €	29 645.10 €
	<b>2 134 645.10 €</b>	<b>2 302 724.31 €</b>

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 57 836.12 €.

**Le résultat antérieur reporté étant de 712 279.83 €, le résultat cumulé s'élève donc à 770 115.95 €.**

o **Les dépenses d'investissement**

- o **Montant budget prévisionnel 2023 : 489 172.78 €**
- o **Montant dépenses réalisées 2023 : 118 889.67 €**  
(hors restes à réaliser de 100 000.00 €)

Nature de l'opération	Prévisions	Réalisations
Matériel de bureau et informatique	74 000.00 €	41 529.57 €
Aménagement bureaux	20 000.00 €	2 904.24 €
Site internet	4 440.00 €	0.00 €
Mobilier boutique/promotion	10 000.00 €	0.00 €
Photos/vidéos	15 000.00 €	6 359.71 €
Installations diverses (hors restes à réaliser de 100 000 €)	311 087.68 €	25 150.49 €
Véhicule	25 000.00 €	13 300.56 €
Opération d'ordre (reprise subvention)	29 645.10 €	29 645.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>489 172.78 €</b>	<b>118 889.67 €</b>

o **Les recettes d'investissement**

- o **Montant budget prévisionnel 2023 : 489 172.78 €**  
(442 364.93 € et excédent antérieur reporté 46 807.85 €)
- o **Montant recettes réalisées 2023 : 40 672.12 €**

Un déficit d'investissement est constaté sur l'exercice 2023 pour un montant de -78 217.55€.

Nous ajoutons des Restes à Réaliser pour un montant de 100 000.00 € concernant l'opération 119 - installations diverses (travaux de modernisation des bureaux d'Argentat-sur-Dordogne et Beaulieu-sur-Dordogne en cours).

Le résultat antérieur reporté étant de 46 807.85 € et les RAR de 100 000.00 €, **le déficit cumulé d'investissement s'élève à -131 409.70 €.**

Les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2023, dressé par la Trésorerie, sont conformes au compte administratif.

Le Président quitte la salle pour les votes suivants.

- **Approbation du [compte de gestion 2023](#)**

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** le compte de gestion dressé par le Trésorier et contrôlé par la DGFIP ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

***Vote à l'unanimité***

- **Approbation du [compte administratif 2023](#)**

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** le compte administratif 2023 annexé, conforme au compte de gestion dressé par le trésorier et contrôlé par la DGFIP ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

***Vote à l'unanimité***

- **Affectation des résultats de l'exercice 2023**

**Section d'investissement :**

- Un déficit cumulé de : - 131 409.70 €

**Section de fonctionnement :**

- Un résultat cumulé de : 770 115.95 €

Il est proposé :

- De reporter le déficit d'investissement d'un montant de **31 409.70 €**, en section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2024 (compte **001**) et **100 000.00 €** en **restes à réaliser** de l'exercice précédent ;
- D'affecter une partie du résultat de fonctionnement, à savoir **131 409.70 €**, au compte **1068** (réserves - section d'investissement) pour combler le déficit d'investissement ;
- De reprendre le solde de l'excédent de fonctionnement, à savoir **638 706.25 €**, en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2024 (compte **002**).

***Vote à l'unanimité***

### **3. Budget primitif 2024**

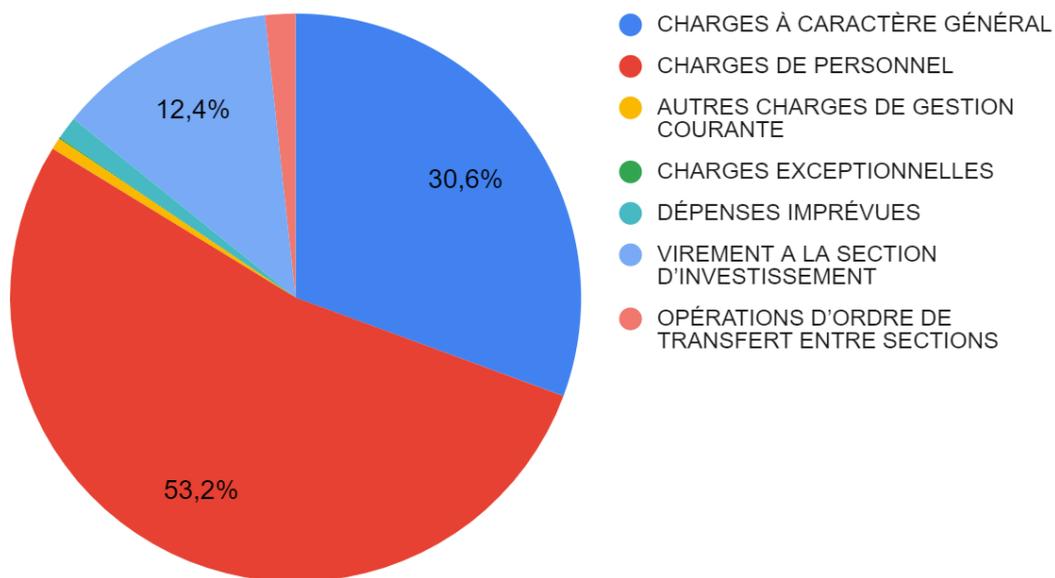
---

Camille Lachèze présente le [budget primitif de l'exercice 2024](#) tel que détaillé ci-dessous :

- **Section d'exploitation**

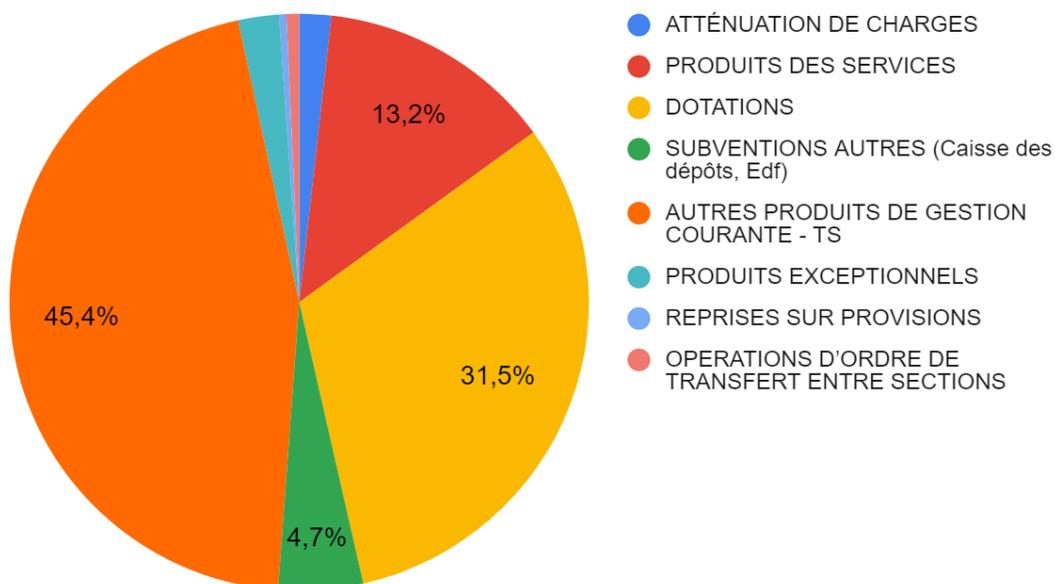
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Budget 2023	Budget 2024
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	760 310.00 €	910 017,36 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 549 000.00 €	1 580 000.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 050.00 €	20 050.00 €
CHARGES FINANCIÈRES	0.00 €	0.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 200.00 €	1 700.00 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0.00 €	0.00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	43 000,00 €	38 975.50 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	401 692,81 €	369 945.46 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 672,12 €	51 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 846 924,93 €</b>	<b>2 971 688.32 €</b>

Dépenses de fonctionnement 2024



RECETTES D'EXPLOITATION	Budget 2023	Budget 2024
ATTÉNUATION DE CHARGES	29 900.00 €	41 480.68 €
PRODUITS DES SERVICES	274 000.00 €	308 000.00 €
DOTATIONS	756 000.00 €	844 000.00 €
CAUVALDOR et PETR VDC	744 000.00 €	734 000.00 €
Caisse des dépôts et EDF	12 000.00 €	110 000.00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	950 100.00 €	1 060 050.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 000.00 €	53 000.00 €
REPRISES SUR PROVISIONS	0.00 €	9 736.23 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 645,10 €	16 355.16 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 105 000.00 €</b>	<b>2 332 982.07 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	712 279,83 €	638 706.25 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 846 924,93 €</b>	<b>2 971 688.32 €</b>

### Recettes de fonctionnement 2024



- **Section investissement**

**Programme des investissements :**

- **Matériel informatique** : borne Collonges, renouvellement et équipement de nouveaux postes / 25 000 €
- **Installations générales, agencement et aménagements** : back office Collonges, Argentat et Beaulieu, Rocamadour, St Céré / 30 000 €
- **Site internet** : 5 000 €
- **Mobilier boutique promotion** : déclinaison de l'Étonnant voyage sur les bureaux accueil / 25 000 €
- **Achat d'art** : reportage photos, vidéos / 20 000 €
- **Itinérance** : Terra aventura / 5 000 €
- **Installations diverses** : 279 000 € dont travaux Argentat et Beaulieu (+ 100 000 € de RAR 2023)

Dépenses d'investissement	Budget 2024
Dépenses d'équipement	389 000.00 €
Dépenses imprévues	15 590.30 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 355.16 €
<b>Sous-total</b>	<b>420 945.46 €</b>
<b>RAR 2023</b>	<b>100 000.00 €</b>
<b>Résultat cumulé reporté</b>	<b>31 409.70 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>552 355.16 €</b>

Recettes d'investissement	Budget 2024
Réserves - excédent exploitation 2023	131 409.70 €
Virement de la section de fonctionnement	369 945.46 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>552 355.16 €</b>

- **Approbation du [budget primitif 2024](#)**

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** à l'unanimité des membres présents le budget primitif de l'exercice 2024 annexé ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

***Vote à l'unanimité***

#### 4. Tableau des emplois 2024

Camille Lachèze présente le **tableau des emplois 2024**, conforme au budget primitif de l'exercice 2024, et la masse salariale retenue.

30 CDI PERMANENTS		Effectif	Temps de travail
		25	100%
		1	90%
		1	80%
	1 (agent de serv.)		45h15/mois
	1 (agent de serv.)		26h00/mois
	1 (agent de serv.)		37h16/mois

2 AGENTS MIS A DISPOSITION PAR CAUVALDOR		Temps de travail
		2 100%

26 CDD		Effectif	Temps de travail
Conseiller numérique France Services 12 mois		1	100%
CDD Chef de projet Avenir Montagnes 12 mois		1	100%
Agent de service 7 mois		1	12h hebdo
Conseillers en séjour 7 mois		11	100%
Conseillers en séjour 2 mois		11	100%
CDD en alternance 12 mois		1	100%

STAGIAIRES		Nombre de mois
		12

**CONSIDÉRANT** le budget primitif de l'exercice 2024, approuvé le 3 avril 2024, qui prévoit une masse salariale conforme à l'organisation retenue ;

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** à l'unanimité des membres présents le tableau des emplois 2024, présenté en annexe, qui prévoit le recrutement des renforts saisonniers ainsi que des stagiaires.

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions en ce sens.

***Vote à l'unanimité***

## 5. Indemnités versées aux stagiaires

Les stagiaires effectuant une durée de stage supérieure à deux mois bénéficient d'une gratification obligatoire dont le taux horaire est égal à 4,35 € par heure de stage.

Il est proposé de leur garantir ce taux de gratification, sauf convention expresse.

Les stagiaires, dans le cadre de leurs missions, seront également amenés à se déplacer et/ou à prendre leurs repas sur le territoire ou en dehors.

Il est proposé que soient remboursés aux stagiaires, sur présentation des justificatifs dûment acquittés, les frais en question.

Il est proposé également que des indemnités de déplacement leur soient versées, dans le cas où ils seraient dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel, sur la base du barème de l'administration fiscale en vigueur.

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

**APPROUVENT** à l'unanimité des membres présents ce principe de remboursement de frais aux stagiaires ;

**AUTORISENT** la Directrice à procéder au recrutement de stagiaires ;

**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

### ***Vote à l'unanimité***

## **6. Rapport de fréquentation 2023**

L'offre Flux Vision appliquée au secteur du tourisme permet de convertir en indicateurs touristiques (nuitées, excursions...) les déplacements de personnes via les traces de connexion sur les antennes relais du réseau de téléphonie mobile Orange. Le dispositif n'inclut pas les téléphones d'entreprise (abonnements professionnels).

Le territoire de l'OT Vallée de la Dordogne enregistre une hausse du nombre de nuitées touristiques de 3 % par rapport à 2022.

La fréquentation française affiche une progression de 3,3 % et 2,9 % pour la fréquentation étrangère. La répartition des séjours se concentre sur les deux mois d'été (45 % des nuitées), ce qui traduit une forte saisonnalité de l'activité touristique.

Les ailes de saison captent l'autre majorité des nuitées touristiques : le printemps enregistre 25 % des nuitées touristiques et 18 % pour l'automne. En 2023, les mois d'avril (+21 %) et février (+16 %) affichent les progressions les plus importantes. Ces périodes correspondent aux périodes de vacances scolaires et sont propices à de fortes variations du fait des séjours de dernières minutes. Ces derniers sont conditionnés par une météo favorable et des calendriers offrant la possibilité de ponts ou week-ends prolongés. Avec 12 % des nuitées, la saison hivernale pèse moins dans l'activité touristique du territoire. Cette fréquentation est essentiellement portée par les séjours affinitaires (chez parents, amis, résidences secondaires).

### **Synthèse 2023**

Avec plus de 4 millions de nuitées touristiques, le territoire de la Vallée de la Dordogne affiche une progression de 3 % par rapport à 2022.

73 % des nuitées sont consommées par la clientèle française, issue de la région parisienne (25 %), de la Nouvelle Aquitaine (15 %) et de l'Occitanie (14 %).

70 % des nuitées sont réalisées entre le 1<sup>er</sup> avril et 31 août, ce qui traduit une forte saisonnalité de l'activité touristique.

<b>NUITEES</b>	<b>VISITES</b>	<b>MOBILITE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 4,25 millions de nuitées en 2023 =&gt; + 3 % par rapport à 2022</li><li>• 73 % Français (+3,3 %) et 27 % étrangers (+ 2,9 %)</li><li>• 63,5 % des nuitées consommées pendant les vacances scolaires (45 % en juillet et août)</li><li>• Top 3 des 3 régions émettrices : IDF (25 %) Nouvelle-Aquitaine (15%) et Occitanie (14 %)</li><li>• Top 3 des départements émetteurs : Paris (5 %), Gironde (4,7 %) et Hauts de Seine (3,8 %)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10 millions de visites réalisées sur le territoire de la Vallée de la Dordogne en 2023</li><li>• 50,3 % faites par des visiteurs à la journée et 49,7 % par des touristes en séjour</li><li>• 14 000 excursions en moyenne par jours sur le territoire en 2023</li><li>• 78 % Français et 21 % étrangers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les excursionnistes viennent de la Dordogne (41 %), du Lot (25 %) et de la Corrèze (18 %)</li><li>• 93 % des touristes en séjours réalisent des visites sur le territoire de la Vallée de la Dordogne</li></ul>

[Lien vers le rapport complet 2023 Flux vision tourisme](#)

## 7. État d'avancement du plan d'actions 2024

---

Les temps forts de l'année 2024 sont retracés en vidéo, ce qui permet un rapide retour sur les actions menées au premier trimestre, celles en cours et à venir : [Lien vers la vidéo des temps forts de 2024.](#)

## 8. Composition du Comité de direction

---

Le Président rappelle que nous devons procéder à l'affectation de certains postes vacants au sein du collège des socio-professionnels du Comité de Direction :

- Campings

Poste de titulaire - Lot (démission de Mme Djamila AICHOUBA - Camping Les Granges)

Poste de titulaire - Corrèze (démission de Mme Lydia AUDUREAU - Camping Le Vaurette)

- Restaurants

Poste de titulaire - Corrèze (Mme Janine BLANCHER - Chez Janine - n'exerce plus)

Poste de suppléant - Lot (Mme Marie-Claude CASTAGNE - Le Moulin à huile de noix - n'exerce plus)

- Associations locales de commerçants, artisans et activités diverses

Poste de suppléant - Corrèze (M. Samuel FIOUX - Ass des Commerçants d'Argentat - n'exerce plus)

Poste de titulaire - Lot (démission de M. Jean-Pierre JOUFFROY - Clef des Arts aux Champs)

Après un appel à candidatures en février dernier, les professionnels des filières concernées ont été appelés à voter pour désigner leur représentant (votes jusqu'au 3 avril).

Voici les résultats qui seront transmis aux collectivités (Cauvaldor et PETR) pour nomination officielle.

- **Campings**

Poste de titulaire - Lot : Frédéric HOBBE, Camping Le Ventoulou Sites et Paysages à Thégra

Poste de suppléant - Lot : Pierre CIRCAL, SARL CIRCAL Camping du Port à Creysse et Camping les Falaises à Martel

Poste de titulaire - Corrèze : Aurélie LECANU, Domaine du lac de Feyt à Servières-le-Château

Poste de suppléant - Corrèze : Christian GRAFFEUIL, Camping Le Soleil d'Oc à Monceaux-sur-Dordogne

- **Restaurants**

Poste de titulaire - Corrèze : Stéphane ROULLET, Les Pierres Rouges à Collonges-la-Rouge

Poste de suppléant - Lot : Christophe CHARBOGNE, Le Grand Couvent à Gramat

- **Associations locales de commerçants, artisans et activités diverses**

Poste de suppléant - Corrèze : Béatrice DUPUY, artiste membre du collectif d'artisans "le Noyau" à Argentat-sur-Dordogne

Poste de titulaire - Lot : Angélique SABARROS, artiste membre de l'association des commerçants de Souillac

## 9. Questions diverses

---

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 17h05.